



Alsic

Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information
et de Communication

Vol. 6, n°1 | 2003
Spécial Pluralité des langues

La correction et la révision de l'écrit en français langue seconde: médiation humaine, médiation informatique

*Correcting and editing texts written by FSL students: human mediation vs.
computer-assisted mediation*

Corinne Cordier-Gauthier et Chantal Dion



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsic/2149>

DOI : 10.4000/alsic.2149

ISSN : 1286-4986

Éditeur

Adalsic

Référence électronique

Corinne Cordier-Gauthier et Chantal Dion, « La correction et la révision de l'écrit en français langue seconde: médiation humaine, médiation informatique », *Alsic* [En ligne], Vol. 6, n°1 | 2003, document alsic_n10-rec5, mis en ligne le 15 juin 2003, Consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsic/2149> ; DOI : 10.4000/alsic.2149

CC-by-nc-nd

La correction et la révision de l'écrit en français langue seconde : médiation humaine, médiation informatique

Corinne CORDIER-GAUTHIER, Chantal DION
Carleton University, Canada

Résumé : *L'apprentissage de la correction / révision de l'écrit par les apprenants de français langue seconde peut-elle tirer profit des correcteurs orthographiques et grammaticaux des traitements de texte ou des correcticiels spécialisés ? La nature de la médiation informatique permet-elle aux apprenants de corriger de façon efficace leurs textes et comment se compare-t-elle avec la correction humaine ? Qu'est-ce qui différencie ces deux médiations ? Des textes rédigés par des anglophones ont été soumis aux deux types de corrections, humaine et informatique, soit deux enseignantes ayant vingt ans d'expérience et la correction informatique effectuée par le correcteur orthographique et grammatical de Word et les deux correcticiels canadiens, Le correcteur 101 et Antidote. Les résultats montrent que la nature de ces médiations n'est pas comparable et que la médiation informatique, pour être efficace, nécessite la participation active, intelligente et instruite de l'utilisateur et que les correcticiels ne peuvent pas corriger efficacement des textes d'étudiants de niveau intermédiaire.*

- 1 . Introduction
- 2 . Choix et préparation des textes
- 3 . Traitement des textes par la médiation humaine
- 4 . Traitement des textes par la médiation informatique
- 5 . Résultats comparés entre les deux corrections, humaine et informatique
- 6 . Conclusion
- 7 . Références

1. Introduction

L'apprentissage de la correction / révision de l'écrit par les apprenants de français langue seconde et étrangère peut-elle tirer profit des correcteurs orthographiques et grammaticaux des traitements de texte ou des correcticiels spécialisés ? Autrement dit, la nature de la médiation informatique permet-elle aux apprenants de corriger de façon efficace leurs textes et comment se compare-t-elle avec la correction humaine ? Qu'est-ce qui différencie ces deux médiations ?

Pour tenter d'apporter un début de réponse à ces interrogations, nous avons soumis des textes rédigés par des anglophones aux deux types de corrections, humaine et informatique. Les correcteurs humains étaient deux enseignantes ayant vingt ans d'expérience ; la correction informatique a été effectuée par le correcteur orthographique et grammatical de Word [Microsoft00] et les deux correcticiels canadiens *Le Correcteur 101* [LesLogi00] et *Antidote* [Druide01].

2. Choix et préparation des textes

Nous avons choisi quatre textes écrits en situation d'examen (donc sans aide extérieure et dans lesquels, peut-on présumer, les étudiants avaient mis le meilleur d'eux-mêmes) ; textes qui, en l'état, pouvaient ressembler

à ceux prêts à être soumis au traitement informatique. Les textes choisis (écrits par des étudiants de niveau intermédiaire, moyen et fort) étaient également représentatifs des écrits des anglophones apprenant le français à l'université (Carleton university, Ottawa, Canada). Ils ont été saisis sous format électronique et la graphie d'origine a été scrupuleusement respectée. L'ensemble des textes donnait un corpus de 88 phrases. Pour le présent article, nous avons limité nos exemples à quelques phrases ; bien que celles-ci ne sauraient représenter l'ensemble de l'échantillonnage des erreurs détectées, elles ont été choisies parce qu'elles sont caractéristiques des écrits des étudiants et qu'elles permettent de voir à l'épreuve les correcteurs informatiques.

Gianna : Intermédiaire fort	Gianna phrase 1 : Dans notre age, l'université est devenue un lien de coopération entre les élèves et les professeurs. Gianna phrase 12 : Beaucoup de classes offrent des travaux pratiques où on peut avoir une discussion avec d'autres étudiants sur la classe qu'ils ont eu.
Michelle : Intermédiaire moyen	Michelle phrase 1. Le but de la plupart du publier et de envoyer une message au lecteur. Michelle phrase 5. Dans le system légal du Canada, il y a des loix qui doivent être suivie par le journalist quand il veut que quelque chose va être publier.

Tableau 1 - Exemples de phrases tirées des 4 textes.

3. Traitement des textes par la médiation humaine

Pour corriger les textes de façon uniforme, nous avons d'abord élaboré une grille de **correction humaine**, outil qui permettrait par la suite d'établir une comparaison entre le traitement opéré par l'intelligence humaine (médiation humaine) et celui effectué par les correcticiels (médiation informatique). Cette grille a été élaborée à partir de la correction humaine faite sur chacune des phrases des quatre textes choisis. De l'ensemble des erreurs détectées, nous avons établi 20 catégories d'erreurs présentées ici selon trois regroupements :

Explication des symboles	Symboles
Relevant de la graphie et de la morphologie	
Erreurs de typographie : espaces ESP, majuscules MAJ, doublons DB, inversion de lettres INV, fautes de frappe (etc.) FF	TypESP, TypMAJ, TypDB, TypINV, TypFF
Erreurs d'orthographe d'usage US : lettre double manquante, accent erroné, lettre absente, inversion de lettres, etc.	OrthUS
Orthographe grammaticale GR : confusion ce/se, et/est : orthGRhomo, orthographe de la conjugaison : orthGRconj, orthGRinf/part ou orthGRpart/inf	orthGRhomo, orthGRconj, orthGRinf/part ou orthGRpart/inf
Barbarismes : mots n'existant pas en français.	Barb
Non-respect de la contraction : à le, de le	Contr
Non-respect de l'élision : je aime	Élis
Genre	Gre
Relevant plus particulièrement de la syntaxe	
Erreurs d'accord : adj. + nom, accAN, pouvant être précisé (nombre : nbre, genre: gre)	AccAN, AccANbre, AccANgre
Erreurs d'accord : sujet + verbe SV	AccSV

Erreurs d'accord du participe passé proprement dit	AccPP
Structures syntaxiques : préposition attachée au verbe PREP (absence, emploi erroné), pronoms syntPRON, articles syntART	SyntPREP, syntPRON, syntART
Calques / anglicismes	syntCQ
Erreurs de temps : temps erroné TpsT, concordance des temps TpsC, mode TpsM	TpsT, TpsC, TpsM
Ordre des mots	mORD
Mot répété : mRÉP, mot manquant : mMQ, mot en trop : mET, mot ayant changé de nature : mCN	mRÉP, mMQ, mET, mCN
Relevant presque exclusivement du sens ainsi que du discours	
Sens difficile / impossible à comprendre : SensDIF, SensIMP	SensDIF, IMP
Erreurs de vocabulaire couvrant les faux-sens, contresens, ou mots employés hors contexte : INAP. Anglicismes de vocabulaire : ANGL	VocINAP, VocANGL
Erreurs d'anaphore : discontinuité dans l'emploi des pronoms	Anaph
Registre : langue parlée LP, mots non usités dans le contexte HC, confusion familier/soutenu CFS	Reg : LP, HC, CFS
Ponctuation	Ponct

Tableau 2 - Grille de correction humaine.

Cette grille est multidimensionnelle puisqu'elle touche les erreurs relevant de la forme (orthographe, syntaxe, morphosyntaxe, accords, etc.) et du fond (homophones, anaphore, registre, sens, etc.).

Pour pouvoir être applicable, la grille devait rester simple dans son utilisation tout en couvrant la gamme d'erreurs la plus large possible. Il a donc fallu résister à la tentation de multiplier les catégories. Mais, il a aussi fallu créer des catégories d'erreurs qui ne relevaient pas de la grammaire traditionnelle afin de rendre compte de problèmes liés à l'interlangue. La langue de départ du scripteur était aussi à prendre en considération, ce qui nous a amenées à créer les rubriques **anglicismes**, **calques**, **barbarismes**, etc.

Le correcteur humain réagit aux erreurs par rapport à sa grammaire implicite et doit, pour nommer les écarts au code, faire appel aux catégories normalement tirées de la grammaire descriptive et normative. Dans notre cas, la difficulté dans l'élaboration, puis l'application, de la grille fut que nous travaillions sur de l'interlangue et que les catégories grammaticales traditionnelles ne permettent pas toujours de cerner ce qui, dans la phrase, pose problème. Ainsi, les erreurs ne constituaient pas seulement des écarts par rapport au code, mais elles nuisaient souvent au sens. De plus, dans de nombreux cas, la grille relevait plusieurs couches d'erreurs sur un même mot ou groupe de mots et même parfois il était difficile de déterminer laquelle de nos catégories cernait le mieux l'écart repéré, plusieurs interprétations de l'erreur étant possibles.

Malgré ces difficultés, chaque correcteur a appliqué de façon systématique la grille sur chacune des phrases des quatre textes et les deux corrections ont été comparées. Dans l'ensemble, elles effectuaient les mêmes détections, comme dans l'exemple suivant :

Dans le system légal du Canada, il y a des loix qui doivent être suivie par le journalist quand il veut que quelque chose va être publier.	
Correcteur 1	Correcteur 2
1. System : orthUS (system = système)	1. system orthUS / vocANGL (système)
2. Loix : orthUS (loix = lois)	2. loix orthUS (lois)

3. Suivie : accPP / accAN (suivie = suivies)	3. suivie PP (suivies)
4. Journalist : orthUS (journalist : journaliste)	4. journalist orthUS/ANGL (journaliste)
5.va être publier	5. va être TPS (soit)
5.1 TpsC : (va être + soit)	publier inf pour PP (publiée)
5.2 orthGR : (infinitif pour p.p.) (publier = publiée)	

Tableau 3 - Michelle phrase 5.

Mais, sur certaines phrases ou parties de phrases, spécialement ambiguës ou même incompréhensibles, l'interprétation des correcteurs a différé quelque peu, fait intéressant à souligner, car il montre que, dès le moment où il faut interpréter, les corrections peuvent diverger.

Gianna phrase 12 : Beaucoup de classes offrent des travaux pratiques où on peut avoir une discussion avec d'autres étudiants sur la classe qu'ils ont eu.	
Correcteur 1	Correcteur 2
1. Où : vocFS (où = au cours desquels)	sens difficile
2. on... d'autres étudiants ... ils : Anaph	1. eu accPP (eue)
3. eu : accPP (eue)	2.travaux pratiques mot MQN (séances de travaux.)

Tableau 4 - Phrase 12 de Gianna.

Dans cet exemple, le correcteur 1 signale un problème d'anaphore, alors que le correcteur 2 signale un sens difficile et un changement au plan du lexique. De telles différences ne remettent pas en cause la fidélité des correcteurs, mais elles montrent le degré de complexité que suppose l'opération de correction.

4. Traitement des textes par la médiation informatique

Les textes ont été soumis aux trois correcteurs, celui de *Word*, *Le Correcteur 101* et *Antidote*. Suite à l'exploration de toutes les possibilités de réglage des correcteurs, nous avons opté pour une détection maximale des erreurs et, pour ce qui est du *Correcteur 101* et d'*Antidote*, avons eu recours à un réglage particulièrement intéressant pour ce type de textes, c'est-à-dire celui prenant en compte le fait que l'utilisateur n'est pas de langue maternelle française.

4.1. Qualité des diagnostics sur les phrases soumises

Pour chaque phrase traitée par les correcteurs, nous avons relevé et compilé toutes leurs détections et corrections, travail qui a permis de voir à l'œuvre la correction informatique. C'est par toute une panoplie de signaux (surlignement, mise en évidence, formes géométriques de couleurs, infobulles, etc.) que les correcteurs montrent leurs détections. La nature des phrases qui leur étaient soumises a donné lieu à l'apparition d'une surabondance d'icônes et de signes sur une même phrase, comme dans l'exemple ci-dessous :

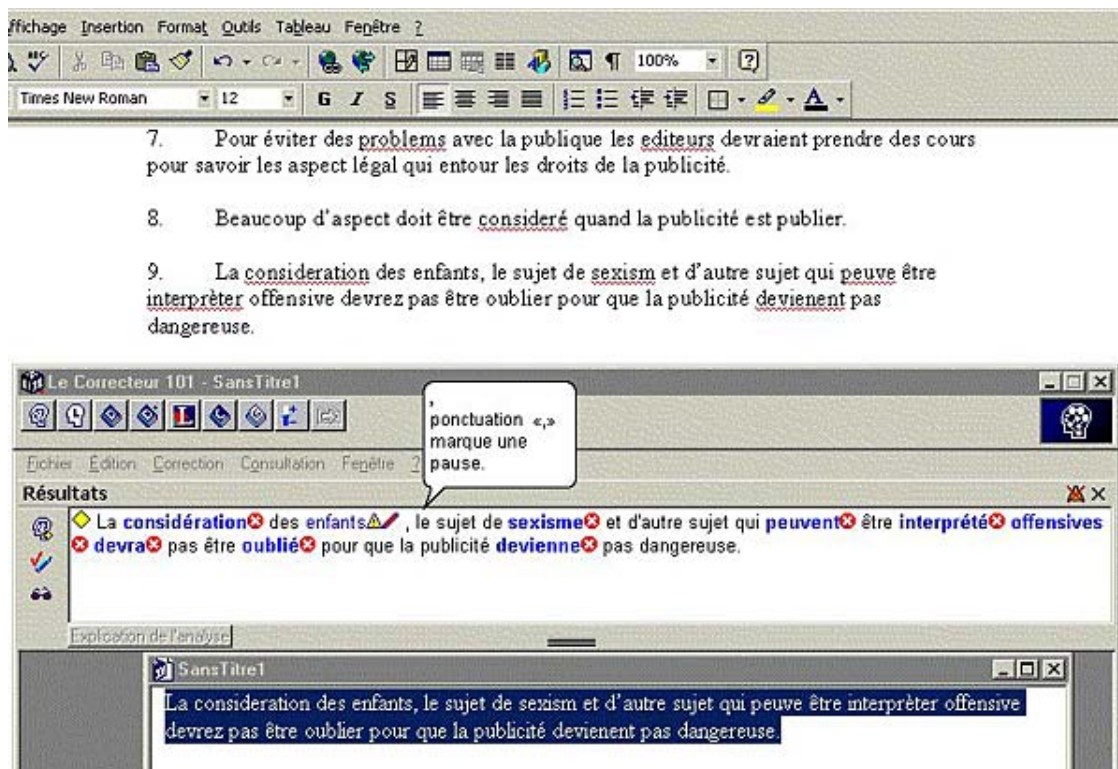


Figure 1 - Détection des erreurs par Word et Le Correcteur 101. Michelle, phrase 9.

Au plan pédagogique, il y a lieu de se demander si le scripteur de langue seconde peut tirer profit de cette multiplicité de signaux auxquels il doit porter une attention toute particulière et qu'il doit savoir déchiffrer, signaux relevant de la maîtrise du correcteur (déchiffrement des diverses abréviations en fonction du type de fautes relevées), compréhension et prise en compte des règles grammaticales suggérées, application de ces données à son propre texte : tout cela ne représente-t-il pas pour lui une "surcharge cognitive" ?

4.2. Application des corrections suggérées

Pour certaines phrases, nous avons appliqué la correction automatique, avec des résultats moins que satisfaisants. Les phrases ainsi corrigées ont été soumises une deuxième fois aux correcteurs, ce qui a donné lieu à de nouvelles suggestions de corrections, parfois heureuses, mais parfois aussi complètement erronées.

Michelle phrase 1 : Le but de la plupart du publier et de envoyer une message au lecteur.	Michelle phrase 12 : Les loix que le system légal enforce aide a diminuer les dangers qui se forme de la publicité.
<i>Le Correcteur 101</i> Le but de la plupart du publier et de envoyer une message au lecteur.	<i>Le Correcteur 101</i> Les loix que le titan légal en force aide ont diminué les dangers qui se forment de la publicité.
<i>Antidote</i> Le but de la plupart du publié et d'envoyée un message au lecteur.	<i>Antidote</i> Les loix que le siestant légal en force aide a diminuer les dangers qui se forme de la publicité.

Tableau 5 - Corrections appliquées par les correcteurs Antidote et Le Correcteur 101.

Pour comprendre la correction appliquée, par exemple, à la phrase 1 de Michelle, il faut examiner l'analyse qu'en fait Antidote :

Le but de la plupart du publier et de envoyer une message au lecteur
Le : dét. "le" au masc. sing. : constitue un des éléments du segment analysé

but : n. "but" au masc. sing. : constitue un des éléments du segment analysé		
de : prép. "de" : détermine le déterminant "le"		
la plupart : déb. de la loc. déterminative "la plupart de" au masc. plur. : modifie le déterminant "du"		
du : contraction "du" au masc. sing. f : complète la locution déterminative "la plupart du"		
publié : [* publier] v. "publier", part. passé, masc. sing. f : élément coordonné ; constitue un des éléments du segment analysé		
et : conj "et" f : coordonne les éléments de gauche et de droite		
d' : [*de] préposition "de" (élide) f : introduit le syntagme nominal dont "envoyée" est le noyau		
envoyée : [*envoyée] n. "envoyé" au fém. sing. f : s'appose au nom "envoyée"		
un : [*une] num. cardinal "un" au masc. sing. f : s'appose au nom "envoyée"		
message : n. "message" au masc. sing. f : noyau du groupe nominal		
au : contraction "au" au masc. sing. f : introduit et détermine "lecteur"		
lecteur : n. "lecteur" au masc. sing. f : complément du nom "message"		
14 mots	0 alerte	4 erreurs

Tableau 6 - Analyse détaillée de la phrase 1 de Michelle faite par Antidote.

Il semble y avoir une logique entre l'analyse et la correction proposée, mais avec des aberrations comme celle de signaler que la préposition **de** "détermine le déterminant le". De plus, le fait d'accepter le **et** comme conjonction et non de relever qu'il s'agissait d'une confusion avec **est** (erreur d'homophonie) conduit à une analyse erronée transformant les deux verbes **publier** et **envoyer** en participes passés **du publié** et **d'envoyé**. La fiabilité de telles analyses peut être mise en doute et, certainement, nous mettre en garde contre tout recours à la fonction de correction automatique.

S'il décide de ne pas recourir à la correction automatique, l'utilisateur doit activer les boîtes de dialogue et faire un choix souvent entre plusieurs corrections. Il a aussi la possibilité de consulter l'analyse complète de la phrase (p. ex. celle montrée dans le Tableau 6), analyse qui peut, dans certains cas, présenter jusqu'à plusieurs dizaines de variantes ! Là encore, l'utilisateur doit choisir l'analyse la mieux appropriée : notre apprenant qui ne travaille pas dans sa langue maternelle a-t-il la capacité de faire de tels choix ? Enfin, dans le cas de phrases syntaxiquement incorrectes ou difficiles à comprendre, les correcticiels ne font qu'une analyse partielle ou déclarent forfait. Notre étudiant se retrouve alors tout à fait démuni.

4. 3. Caractéristiques du discours des boîtes de dialogue et des analyses

Le contenu des boîtes de dialogue présente un double discours. D'abord, un discours pédagogique qui s'adresse directement à l'utilisateur en lui prodiguant conseils ou interdits : "Attention ! ; ne pas confondre ce mot au sens de (...) avec ce mot au sens de (...) ; le contexte suggère que (...) est un adjectif, mais Antidote ne le reconnaît pas. Si c'est un nouveau mot, ajoutez-le à votre dictionnaire personnel, sinon corrigez-le (consultez le dico au besoin) ; vous n'utilisez pas le bon terme ; attention aux faux amis" ; etc. [Druide01]. Ce discours peut donner l'impression d'une présence humaine qui s'adresse à l'utilisateur de façon individualisée, et l'induit donc en erreur en lui donnant l'impression que le correcticiel comprend les phrases qui lui sont soumises. Il y a lieu ici de mettre en garde les utilisateurs de langue seconde. Quant aux analyses, elles sont empreintes d'un discours métalinguistique d'une densité très élevée, tout le jargon de la grammaire traditionnelle y figure : la nature des mots ("déterminant", "nom", "préposition", etc.), les fonctions ("détermine", "coordonne", "modifie", etc.), et ce discours est doublé de notions tirées de la grammaire structurale ("constitue un des éléments du segment analysé", "syntagme nominal", "noyau de la proposition", "segment de gauche ou de droite"). Quelle aide un discours aussi pointu pourra-t-il apporter à des apprenants dont les connaissances de la

grammaire sont encore bien fragiles ?

5. Résultats comparés entre les deux corrections, humaine et informatique

Pour revenir au plan des diagnostics opérés par l'ensemble des correcteurs, humains et informatiques, voici à titre d'exemple, les détections / corrections faites sur une même phrase :

Michelle phrase 13 : Il y a un certain montant d'effort que le gouvernement peut faire pour ameliorer les dangers de la publicité, mais le rest et la responsabilité des parents de censurer ce que leurs enfants lit et de quel sort de media ils regarde mais ce-là est même limiter.				
Word	Correcteur 101	Antidote	Correcteur 1	Correcteur 2
	Il y a Il y a // : Losange jaune, Lunettes rouges. (Manque de temps pour analyser la phrase)	Il y a Il // y a Barres ondulées de discontinuité Phrase longue	Il y a un certain montant ...peut faire vocFS (non idiomatique)	Il y a un certain montant ...peut faire Sens difficile
	montant (alerte de confusion : faux amis "somme" ou chiffre auquel monte un compte ou "pièce") //	montant (confusion : montant et somme ?)		
ameliorer OrthoUS > (améliorer)	ameliorer (mot mal OrthoUS)	ameliorer (améliorer : orth)	ameliorer orthUS (ameliorer = améliorer)	ameliorer orthUS + vocINAP (améliorer = parer aux dangers
le rest orthUS > reste, resté, restes, est, test	le rest le rets : mot mal OrthoUSSens : filet, piège)	le rest (reste : orth)	le rest orthUS (rest = reste)	le rest orthANGL : (reste)
		et et // la (double barre oblique indiquant une analyse partielle)	et orthGRhomo (et = est)	et HOMO > est

	censurer Attention au français ! Si vous utilisez censurer dans le sens de "expurger", vous n'utilisez pas le bon terme.			mais la ...de censurer sens difficile
	enfants // faux amis : bébé			
	lit lisent : le verbe s'accorde en genre et en nombre avec son sujet leurs enfants.	lit À vérifier. si "lit" est bien accordé avec son sujet. Son sujet ne serait-il pas enfants ?	lit accSV (lit = lisent)	lit accSV (lit > lisent)
	quel sort sort : faux ami, confusion avec "sore"		quel sort accAN	quel sort quel : accAN> sort : vocANGL> quelle sorte
	media média	media média : orth		
ils regarde Gr : accord sujet / verbe. Vérifiez cette phrase. Si "ils" est le sujet de "regarde", il y a une faute d'accord > regardent	ils regarde regardent	ils regarde regardent : s'accorde en nombre avec "ils", (virgule+pluriel)	ils regarde accSV (regardent)	ils regarde accSV > (regardent)
	ce-là ce : (alerte "se") là	ce-là // ce-là analyse partielle	ce-là orthUShomo	ce-là orthUS > (cela)
limiter Limiter. //	limiter limité : ...é/...er	limiter limité : ...é/...er	limiter orthGRinf / part	limiter orthGRinf / part > (limité)

Tableau 7 - Comparaison des détections d'erreurs et des propositions de corrections.

La concordance est quasiment absolue entre les correcteurs humains dans tous les cas de figure, sauf lorsque le sens de la phrase est difficile ou impossible à saisir. Remarquons que pour le mot **media**, les deux correcteurs humains n'ont rien relevé : est-ce de l'indulgence de leur part (vu l'abondance d'autres erreurs), de la fatigue ou les deux ? Il y a concordance entre tous les correcteurs pour les erreurs d'orthographe d'usage ("améliorer"), sauf dans le cas d'anglicismes lexicaux ("rest", "rets") et, dans les phrases syntaxiquement

correctes, pour les erreurs d'accords de base (participe passé, genre et nombre, sujet-verbe). Cependant, nous relevons des discordances notamment dans les phrases syntaxiquement incorrectes ou dans celles que les correcteurs humains ont déclaré difficiles ou impossibles à comprendre ; les correcteurs informatiques soit ne parviennent pas à faire l'analyse, soit proposent des solutions aberrantes. Au plan lexical, ils font de la surdétection (faux amis ou confusion lexicale : "montant", "rets", "censurer", "enfant", "sort"), surdétection qui peut provenir du réglage des paramètres de correction choisis. N'y a-t-il pas ici encore un risque de surcharge cognitive inutile pour des étudiants de tels niveaux ?

Ainsi, après avoir procédé à une comparaison systématique des détections et des corrections effectuées par tous les correcteurs sur toutes les phrases, nous pouvons conclure que les correcteurs informatiques ne se sont pas révélés entièrement fiables pour corriger des textes écrits par des étudiants de français langue seconde de niveau intermédiaire, moyen et fort. De plus, ils nous ont paru, sans préparation adéquate, risquer d'être pédagogiquement peu utiles, voire même dangereux.

5.1. Caractéristiques de la médiation humaine

Les paramètres de la correction humaine sont les mêmes au départ que ceux impliqués dans le processus de la lecture ; celle-ci fait intervenir une multiplicité d'opérations cognitives, parfois perturbées comme c'était le cas dans nos textes, par le fait que nous lisons de l'interlangue, zone d'approximation naviguant entre le sens et la morphosyntaxe. La nature de cette interlangue oblige le correcteur à fonctionner sur plusieurs plans à la fois et à procéder à des réajustements successifs. En cas de fausse alerte, il revient sur sa correction et la modifie immédiatement en fonction du sens retrouvé ou supposé. Il analyse de façon implicite (sans proposer une analyse complète de chaque mot) et, s'il ne règle pas tout, il recrée, parfois tant bien que mal, le sens qui lui est donné. Ce constant va-et-vient guide toutes ses opérations. Son **intention de lecture** est double puisqu'elle vise à la fois la **compréhension** du message et l'**évaluation** : le lecteur est en effet doublé d'un correcteur. Même si le correcteur doit le plus souvent s'en tenir au plan de la phrase et faire abstraction du plan discursif, il est toujours guidé, pour faire ses diagnostics, par la quête du sens. Celle-ci nous semble donc constituer la caractéristique fondamentale de la médiation humaine. Puisqu'elle est attachée au sens, elle est **complexe**. Elle est également complexe parce que, dans la situation présente, elle est mue par une double mission qui la contraint d'œuvrer dans une situation de constante modulation. En effet, le correcteur humain joue le rôle d'intervenant au plan de la norme linguistique (il propose des solutions adaptées et justes) et celui d'intervenant pédagogique (il tient compte du niveau attendu de l'étudiant, parfois de paramètres extratextuels, il propose des mots manquants, une réécriture plus idiomatique, etc.). Enfin, exhaustif dans son repérage, il est pratiquement infaillible même s'il peut parfois être influencé par des facteurs psychologiques (être tolérant ou agacé, se lasser ou même s'ennuyer) ou physiologiques (se fatiguer).

5.2. Caractéristiques de la médiation informatique

Si la médiation informatique, de par sa nature, ne peut pas être influencée par des facteurs d'ordre psychologique ou physiologique, par contre, elle n'est pas entièrement fiable. Certes, sur des phrases contenant un nombre limité d'erreurs, les correcteurs sont capables de détecter correctement certains types d'erreurs (typographie, accords, genre), tout en ayant du mal avec les barbarismes ("expériencé"). Ils peuvent aussi signaler les possibilités de confusion lexicale, de faux amis, de régionalismes ou d'anglicismes, mais ce sont là des détections qui exigent la participation de l'utilisateur qui doit choisir parmi plusieurs solutions, ce choix s'effectuant généralement en fonction du sens. Là s'arrête la compétence des machines. Contrairement au correcteur humain, les correcteurs informatiques ne sont pas des "lecteurs". Laissés à eux-mêmes, ils ont l'immense défaut d'effectuer des diagnostics douteux, de procéder à des analyses morphosyntaxiques qui ne tiennent compte ni du contexte phrasique et discursif, ni non plus de facteurs extralinguistiques, et de proposer des solutions absurdes ou des analyses incohérentes. Comme ils ne fonctionnent que dans les paramètres de leur programmation, ils sont incapables d'opérer comme un lecteur humain qui négocie constamment le sens, même si leur convivialité et leur appel au dialogue peuvent donner à penser qu'il en est autrement. La capacité de correction des correcteurs informatiques repose donc avant tout sur la justesse et la pertinence des choix que doit obligatoirement effectuer l'utilisateur, ce qui implique que chaque correction proposée soit comprise, jugée et évaluée avant d'être acceptée. Pour l'étudiant de langue seconde, cette suite d'opérations cognitives est de taille, d'autant que la pertinence de ses choix dépend de la compréhension qu'il en a et de l'évaluation qu'il en fait.

La médiation informatique n'est rien d'autre qu'une médiation, c'est-à-dire un intermédiaire (dont les "connaissances" se limitent aux capacités de sa programmation), entre le texte et l'utilisateur et, sans la participation éclairée de ce dernier, elle est inopérante.

6. Conclusion

La nature des deux médiations, humaine et informatique, n'est pas comparable. La correction informatique est avant tout une médiation qui nécessite de la part de l'utilisateur une présence active (choix à opérer), intelligente (négociation du sens) et instruite (connaissance de l'outil et du métalangage grammatical). En contrepartie, la correction humaine est totalement autonome et certainement beaucoup plus fiable.

Quant à la question de savoir si la médiation informatique, telle qu'examinée ici, contribue de façon efficace à la correction de textes d'étudiants de langue seconde, nous répondons par la négative. Pour un apprentissage utile de la correction / révision de l'écrit, les utilisateurs doivent absolument être initiés au fonctionnement des correcticiels (bien comprendre chaque indication, chaque icône ainsi que la démarche analytique des correcteurs), mais aussi être avertis de leurs limites dans le travail de détection des erreurs. Il reste à savoir si les étudiants auront la motivation suffisante et le temps nécessaire pour s'initier à ces outils. Et le jeu, en fait, en vaut-il vraiment la chandelle vu les résultats obtenus par nos essais ?

Pour la didactique, il y a un important travail de recherche à effectuer concernant notamment le repérage des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'utilisation adéquate des correcticiels en situation de langue seconde. Ceux-ci ne devraient-ils pas servir, dans un premier temps tout au moins, à amener les apprenants à faire une réflexion critique sur leurs écrits, plutôt qu'à "corriger" leurs textes ? Une telle optique pourrait s'avérer fructueuse, mais elle devra être accompagnée d'un encadrement pédagogique dont les paramètres restent encore à élaborer.

Par ailleurs, les diverses navigations que nous avons effectuées lors de l'utilisation des deux correcticiels nous ont permis d'entrevoir des possibilités d'exploitations pédagogiques à partir notamment des dictionnaires, des conjugueurs et des grammaires, outils remarquablement puissants et immédiats, et dont la consultation pourrait se révéler bénéfique lors de la révision des textes. Si on considère l'apprentissage de l'écrit comme un **processus**, l'apport de ce type d'outil, caractérisé par son interactivité, sa convivialité et sa rapidité de réaction, devrait permettre à des apprentis scripteurs dûment initiés d'évoluer dans leurs habitudes de travail pour produire des textes sanctionnés, en bout de ligne, par un maître correcteur.

Mais cela implique que l'on revoie toute la séquence de travail de révision de l'écrit : à quel moment doit-on faire intervenir les correcteurs informatiques, quelles devraient être les étapes de leur utilisation, parmi les fonctions de correction lesquelles privilégier, quelles formes d'évaluation devront sanctionner les travaux, etc. ? Si notre recherche n'est pas allée jusque-là, il y a des pistes qu'il faudra obligatoirement explorer à la lumière de ce que l'on sait désormais.

Références

Bibliographie non citée dans l'article

Charnet, C. & Panckhurst, R. (1998). "Le correcteur grammatical : un auxiliaire efficace pour l'enseignant ? Quelques éléments de réflexion". *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication (ALSIC)*, vol. 1, 2. pp. 103-114. Consulté en avril 2002 : http://alsic.revues.org/Num2/panck/alsic_n02-rec3.htm

Courchêne, R. & Compain, J. (dir) (1998). "Le rôle des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues secondes et étrangères". *La revue canadienne des langues vivantes*, numéro spécial, vol. 55, 1, octobre.

Demaizière, F. & Foucher, A.-L. (1998). "Individualisation et initiative de l'apprenant dans des environnements d'apprentissages ouverts : une expérience d'autoformation guidée". In *Hypermédia et apprentissage des langues. Études de Linguistique Appliquée*, no 110. pp. 227-237.

Desilets, M. (1998). "Les correcteurs d'orthographe et l'apprentissage". *Cahiers pédagogiques*, no 362, mars. pp. 22-23.

Desmarais, L. & Bisaillon, J. (1998). "Apprentissage de l'écrit et ALAO". In *Hypermédia et apprentissage des langues. Études de Linguistique Appliquée*, no 110. pp.193-205.

Duquette, L. & Laurier, M. (dir.) (2000). *Apprendre une langue dans un environnement multimédia*. Québec : Les Éditions Logiques.

Portine, H. (1998). "L'autonomie de l'apprenant en questions". *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication (ALSIC)*, vol. 1, 1. pp. 73-77. Consulté en avril 2002 : http://alsic.revues.org/Num1/portine/alsic_n01-poi1.htm

Mangenot, F. (1996). *Les aides logicielles à l'écriture*. Paris : CNDP, la collection de l'ingénierie éducative.

Logiciels

[Druide01]

Druide informatique inc. (2001). *Antidote*. Montréal : Druide informatique. Consulté en avril 2003 : <http://www.druide.com>

[LesLogi00]

Les Logiciels Machina Sapiens (2000). *Le Correcteur 101 professionnel, version 5 Symbiose plus*. Montréal : Machina Sapiens. Consulté en avril 2003 : <http://www.machinasapiens.com/>

[Microsoft00]

Microsoft (2000). *Word*. Microsoft Office 2000 Standard.

À propos des auteures

Corinne CORDIER-GAUTHIER est *Assistant Professor* au département de français de l'université Carleton (Ottawa, Canada) et enseigne le français langue seconde. Docteur en Sciences du Langage (Montpellier 3, France), ses recherches portent sur la caractérisation du discours du manuel de langue et son impact sur ses utilisateurs ainsi que sur l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies.

Chantal DION est *Instructor III* au département de français de l'université Carleton (Ottawa, Canada) et enseigne le français langue seconde. Doctorante en didactique théorique, sa recherche porte sur la modélisation du rire et de l'humour dans un contexte pédagogique de langue seconde. Elle s'intéresse également à l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies.

Mél / Courriel : ccordier@ccs.carleton.ca chantal_dion@carleton.ca

Adresse : French Department, Carleton University, 1125 Colonel By Drive, Ottawa, K1S 5B6, Canada.



[ALSIC| Sommaire](#) | [Consignes aux auteurs](#) | [Comité de rédaction](#) | [Inscription](#)

© *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, juin 2003